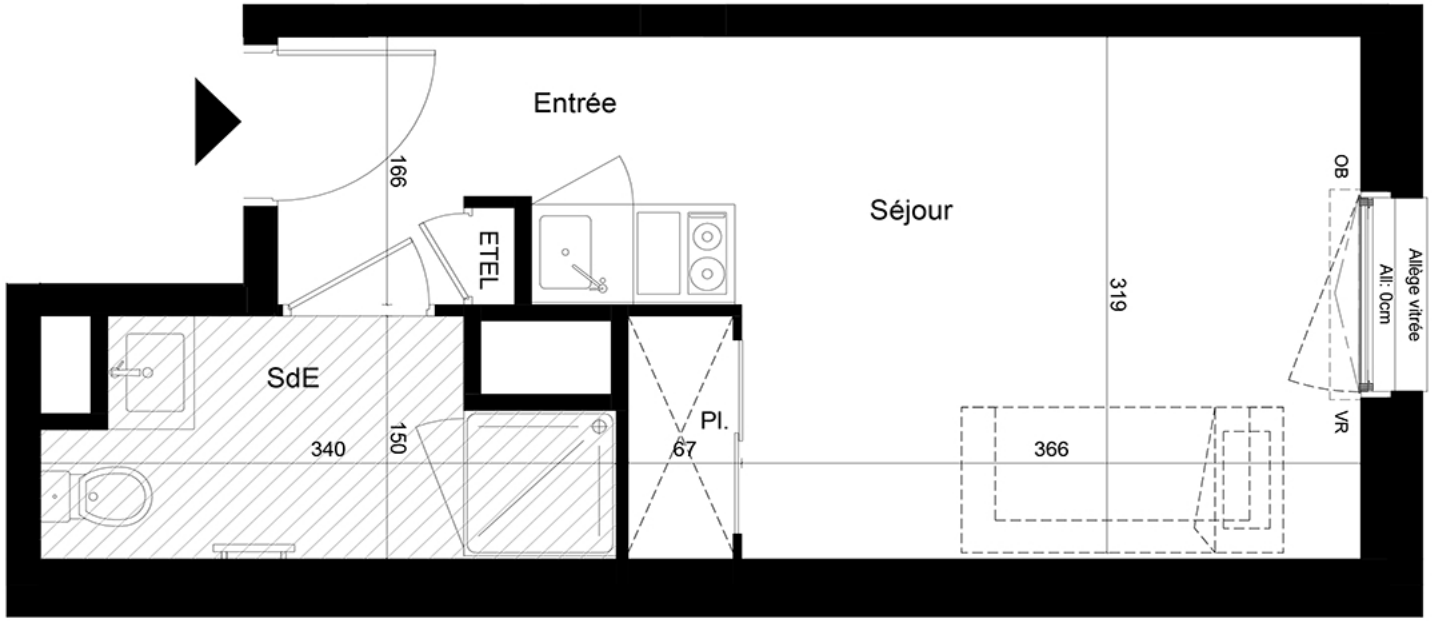

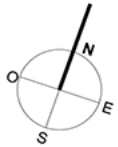

Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessités pour des raisons d'ordre technique ou administratif peuvent être apportés aux plans. Un différence maximale de 5% par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible. Les hauteurs sous plafond sont données hors épaisseur de revêtement de sol de finition. Le calepinage (rythme, découpes) des revêtements extérieurs est purement indicat. de même que l'implantation des végétaux.
Dans les cuisines, les indication tels que LL, LV, frigo, évier, sont représentées pour illustrer l'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation ultérieure de ces équipements, dont l'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif. La fourniture des éléments mobiliers (lits, etc.) et de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due.
Les hauteurs sous plafond sont données hors épaisseurs de revêtement de sol de finition

Légende

- Fenêtre oscillo- battante (OB)
- Soffite ou Faux-plafond
- Sèche-serviette
- ETEL — Tableau électrique
- VR — Volet roulant
- Gaine Technique
- OB — Oscillo-battant
- Pl. — Placard
- GC — Garde-corps
- F — Frigidaire
- Espaces de manoeuvre pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

Hauteur sous plafond= 2.50m environ, hors zones avec faux-plafond repérées sur plan, et hauteur réduite sous poutres et soffites

Date: Juin 2022

Indice: A

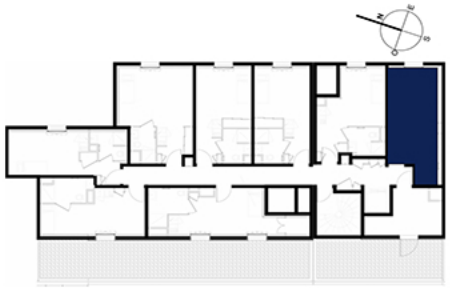

Plan de repérage

		TYPE	T1
NIVEAU	R+4	N°	Studio 408
SURFACES HABITABLES			
Entrée			4.45 m²
Salle d'eau			4.30 m²
Séjour-cuisine			12.80 m²
TOTAL			**21.55 m²**